

À retenir



Certains traitements pour soigner le cancer peuvent diminuer la possibilité de concevoir un enfant (fertilité).



Il existe différentes possibilités pour préserver la fertilité.



Préserver la fertilité est un droit
Article L2141-11 du Code de la Santé Publique



La consultation d'information de préservation de la fertilité est importante. Elle vous permettra d'avoir toutes les informations et répondre à vos questions.

Notes

Des questions ?



Parlez-en à votre médecin référent



Visitez le site de votre réseau régional de cancérologie <https://oncopl.fr/tools/preservation-de-la-fertilité/>



Appelez votre contact de référence du centre de préservation de la fertilité



Utilisez ce QR code pour plus d'informations à ce sujet



Concevoir un enfant après un cancer



- Je suis une femme atteinte d'un cancer.
- Je vais bientôt commencer un traitement pour le soigner.
- Je suis en âge de pouvoir avoir un enfant.

Pour qui ?



Vous avez un cancer et vous allez bientôt débuter les traitements. Vous êtes en âge d'avoir un enfant.

Pourquoi ?



Certains traitements peuvent réduire les chances de concevoir un enfant (la fertilité).

Comment ?

À L'ANNONCE DU CANCER

1



Votre médecin vous propose de participer à une consultation d'information de préservation de la fertilité.



Votre médecin vous prendra ensuite un rendez-vous pour accéder à cette consultation.

Bon à savoir



Tous les traitements ne diminuent pas votre fertilité. Une fois commencé, il est toujours possible d'avoir accès à la consultation d'information.



Certains traitements peuvent arrêter les règles. Il est important d'être suivie par un-e gynécologue.



Il est conseillé d'utiliser une contraception dès le début des traitements. En effet certains traitements présentent un risque pour la grossesse.

AVANT OU AU DÉBUT DES TRAITEMENTS

2



Plusieurs techniques existent pour préserver la fertilité. La technique choisie sera adaptée à votre situation.



Préserver la fertilité est **gratuit** (prise en charge à 100% par la sécurité sociale).



Vous n'êtes pas seule : l'équipe soignante reste à l'écoute et disponible pour vous.

APRÈS LES TRAITEMENTS

3



L'équipe soignante de préservation de la fertilité vous accompagnera chaque année.



Les méthodes de préservation de la fertilité ne sont pas toujours possibles ou peuvent ne pas fonctionner. Mais elles constituent une chance supplémentaire pour l'avenir.

« C'est encourageant parce que ça veut dire qu'on peut tomber enceinte après une chimio. »

Elsa, 35 ans

« C'est réconfortant pour celles qui veulent des enfants plus tard et c'est intéressant de se projeter aussi après. »

Myriam, 25 ans